



ADJUDICATION DE BONS ASSIMILABLES DU TRESOR

DU 06 MARS 2019

ETAT DU BURKINA

BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA

Dénomination de l'émission	BF BAT -Z MARS - 2019
Nature des titres	Bons Assimilables du Trésor de maturité 364 jours
But de l'émission	La présente émission vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat, gestion 2019.
Emetteur	Etat du Burkina à travers le Trésor Public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudication qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)
Procédure d'émission	Adjudication ouverte
Montant mis en adjudication	30 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	1 million de FCFA
Maturité	364 jours
Echéance	04/03/2020
Taux d'intérêt	Multiples
Remboursement du capital	In fine
Paiement des intérêts	Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.
Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission en coordination avec la BCEAO.

BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA

Sûreté des remboursements	Les titres sont émis par le Trésor Public du Burkina et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL – UMOA le mercredi 06 Mars 2019 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.
Date et heure limite de dépôt des offres	06 Mars 2019 à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de dépouillement des offres	06 Mars 2019
Date de valeur des titres	07 Mars 2019
26223314, 039, 41 26223314, 039, 41 19122713, 677, 88 1287, 828, 70 13, 19411, 68 1287, 828, 70 78 Modalités de souscription des titres 5, 3902, 98 50, 3057, 6	L'accès au marché primaire des Bons et Obligations du Trésor est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont : - les établissements de crédit ; - les organismes financiers régionaux; - les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; - les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BURKINA

11. 13.	Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.
12	Fiscalité des titres	La fiscalité en matière de titres publics, en vigueur sur le territoire du pays de résidence du souscripteur est appliquée.
27	Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRES

BENIN

COTONOU Avenue Jean-Paul II B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 -31 37 82 Télex : 5211 BCEAO COTONOU Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU Avenue Gamal Abdel Nasser B.P 356

Téléphone: (226) 25 30 60 15/16/17

Télex : BCEAO 5205 BF Téléfax : (226) 25 31 01 22

NIGER

NIAMEY Rue de l'Uranium B.P. 487

Téléphone : (227)72 33 30/ 40 Télex : BCEAO 5218 NI Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR

Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle Sud

B.P. 3159

Téléphone: (221) 889 45 45; 823 53 84

Télex : 21839 BCEAO SG Téléfax : (221) 823 57 57

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse

BP 1769 ABIDJAN 01

Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00 Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

TOGO

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

BP 120

Téléphone : (228) 221 53 84 Télex : 5216 BCEAO TO Téléfax : (228) 221 76 02

MALI

BAMAKO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone: (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ Téléfax : (223) 222 47 86

GUINEE - BISSAU

BISSAU

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone: (245) 21 55 48 - 21 41 73

Télex: 289 BCGB1

Téléfax: (245) 20 13 05 / 20 13 21

